



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 septembre 2018

Bilan de l'ouverture des marchés de détail de l'énergie au 30 juin 2018

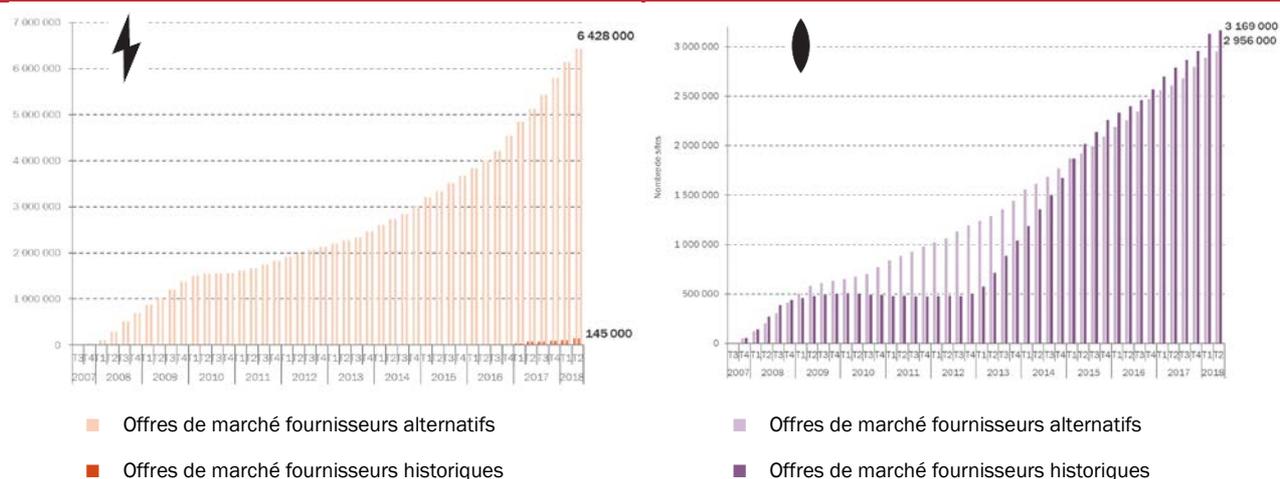
Clients résidentiels : au deuxième trimestre 2018, le nombre de sites en offre de marché continue de croître en électricité (+4,5%) et en gaz naturel (+1,6%)

En électricité, malgré la hausse substantielle des prix de marché, observée depuis le mois de mars, la dynamique observée depuis plus d'un an se maintient, avec 107 000 clients supplémentaires en offre de marché par mois sur le deuxième trimestre (120 000 au trimestre précédent). En gaz naturel, les offres de marché se développent au deuxième trimestre 2018, mais à un rythme plus faible (+97 000 clients supplémentaires en offre de marché à la fin du 2^{ème} trimestre 2018 contre 269 800 au trimestre précédent).

En électricité, 6 573 000 sites, sur un total de 32,5 millions, sont désormais en offre de marché (20 %), la quasi-totalité d'entre eux ayant choisi un fournisseur alternatif (6 428 000).

En gaz naturel, 6 125 000 sites sur un total de 10,7 millions sont en offre de marché, soit plus de la moitié des sites résidentiels (57 %). Contrairement au trimestre précédent, les fournisseurs alternatifs progressent nettement plus que les fournisseurs historiques au deuxième trimestre 2018, avec 64 000 clients supplémentaires en portefeuille (contre +33 000 chez les fournisseurs historiques).

Evolution du nombre de sites résidentiels en offre de marché



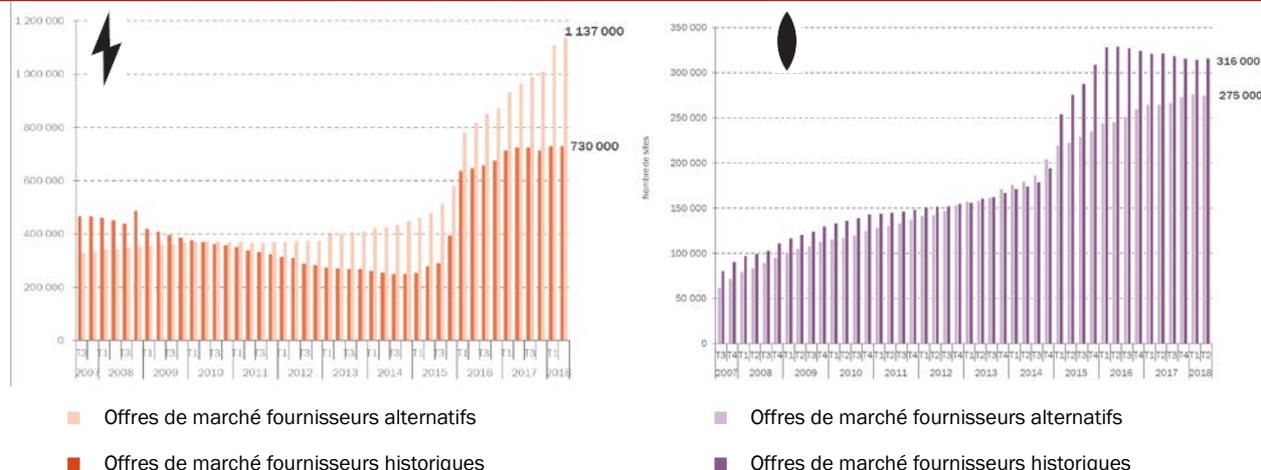
Source : données GRD, RTE, fournisseurs – Analyse : CRE

Clients non résidentiels : Après une évolution très forte au premier trimestre 2018, les offres de marché en électricité retrouvent leur rythme de développement de 2017. En gaz, la structure du marché, marquée par une légère baisse du nombre de total de sites, n'évolue pas.

En électricité, sur un total de 5 millions de sites non résidentiels, 1 867 000 sites sont en offre de marché, soit une progression de 1,6 % (+ 29 000 sites), bien inférieure à celle du premier trimestre 2018 (+6,6 %). Les renouvellements de contrat ayant souvent lieu le au 1^{er} janvier, cette évolution est à comparer à celle des deux derniers trimestres 2017 (respectivement + 23 000 au 3^{ème} trimestre et + 10 000 au 4^{ème} trimestre).

En gaz naturel, la quasi-totalité des sites non résidentiels est en offre de marché : 591 000 sites sur un total de 658 000, soit 90 %. Au deuxième trimestre 2018, les parts de marché sur le segment non résidentiel des fournisseurs historiques et alternatifs restent stables, la part de marché des fournisseurs alternatifs s'élevant à 42 % des sites et 66 % de la consommation.

Evolution du nombre de sites non résidentiels en offre de marché



Source : données GRD, RTE, fournisseurs – Analyse : CRE

Comparatif des offres de marché par rapport aux offres au tarif réglementé fin juin 2018

Sur le marché de l'électricité, le prix de l'offre de marché indexée sur le tarif réglementé la moins chère proposée à Paris est inférieur de **11%** au tarif réglementé de vente TTC, pour un client moyen au tarif base 6 kVA consommant 2,4 MWh/an et **10 %** pour un client moyen au tarif heures pleines/heures creuses 9 kVA consommant 8,5 MWh/an.

Sur le marché du gaz naturel, l'offre de marché à prix variable la moins chère, proposée à Paris, d'une part à un client type consommant 750 kWh/an (Base Cuisson) et d'autre part à un client type consommant 17 MWh/an (B1 Chauffage au gaz) est inférieure respectivement de **4 %** et de **8 %** au tarif réglementé de vente TTC.

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – anne.monteil@cre.fr

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.